



Doc. 16233

19 août 2025

Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Liste et curriculum vitae des candidates présentées par le Gouvernement de Chypre

Communication

Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire

1. Liste et curriculum vitae des candidates présentées par le Gouvernement de Chypre¹

Lettre de M. George S. Yiangou, Ambassadeur, Représentant permanent de Chypre auprès du Conseil de l'Europe, à M^{me} Despina Chatzivassiliou, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en date du 4 juillet 2025.

[...]

Madame la Secrétaire Générale,

J'ai l'honneur de soumettre ci-dessous, au nom du Gouvernement de la République de Chypre, les noms, par ordre alphabétique, des trois candidates à l'élection du juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de Chypre, pour suite à donner:

- M^{me} Elena EFREM
- M^{me} Natasa MAVRONICOLA
- M^{me} Margarita PAPANTONIOU

Les curriculums vitae des candidates susmentionnées sont joints.

[...]

2. Informations sur la procédure nationale de sélection pour la liste des candidats à l'élection au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de Chypre

En ce qui concerne les procédures nationales suivies pour la sélection des candidats, je souhaite vous informer que leur nomination est fondée sur une procédure prédéterminée, établie par une décision du Conseil des ministres en 2015. Cette décision définit les grandes lignes de la procédure et établit d'un organe de sélection chargé d'évaluer les candidatures et de formuler des recommandations au Président de la République de Chypre, seul compétent, au regard de la Constitution, pour arrêter la liste des candidats à transmettre aux organes compétents de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En 2023, ladite décision a été modifiée, notamment en ce qui concerne la composition de l'organe de sélection, afin de tenir compte d'une réforme récente de l'administration nationale de la justice, à savoir la création de la Cour constitutionnelle suprême de la République de Chypre.

1. Les curriculums vitae ont été transmis par le Gouvernement de Chypre en anglais et en français.



Conformément aux lignes directrices récentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'organe de sélection était composé de membres présentant des garanties avérées en matière de compétences techniques, d'intégrité, d'impartialité, de respectabilité, de bon jugement et d'indépendance.

Plus précisément, l'organe de sélection était composé des personnes suivantes:

- ministre des Affaires étrangères (président)
- procureur général de la République
- président de la Cour constitutionnelle suprême
- ministre de la Justice et de l'ordre public
- commissaire à l'administration et aux droits de l'homme (médiateur – chef de l'INDH de Chypre)
- président de l'association du barreau de Chypre
- deux universitaires, l'un de l'Université de Chypre (professeur de droit – vice-recteur) et l'autre de l'Université de Central Lancashire à Chypre (professeur associé de droit).

L'annonce de la procédure de nomination a été lancée par les voies officielles, notamment par la publication au Journal officiel de la République de Chypre du 27 décembre 2024. Elle a également été relayée par la presse quotidienne et diffusée sur les sites internet des ministères, des juridictions, du service juridique de la République, du Commissaire à l'administration et aux droits de l'homme, ainsi que par d'autres forums pertinents.

Un délai approprié de plus de deux mois, expirant le 28 février 2025, a été accordé pour le dépôt des candidatures. Au total, douze (12) candidatures ont été reçues.

Lors d'une réunion de l'organe de sélection tenue le 4 mars 2025, au cours de laquelle un premier examen des candidatures a eu lieu, l'un des membres a décidé de se retirer du processus de sélection en raison d'un conflit d'intérêts professionnels avec au moins un candidat. Les autres membres ont accepté cette décision et ont poursuivi le processus sans ce membre, l'organe de sélection ayant déjà été officiellement constitué depuis le 19 décembre 2024. À cet effet, l'avis juridique du président de la Cour constitutionnelle suprême et du procureur général de la République a été approuvé à l'unanimité.

Tous les candidats ont été invités à un entretien devant l'organe de sélection. Avant la tenue des entretiens, deux (2) d'entre eux ont fait part de leur retrait pour des raisons personnelles. Le 4 avril 2025, les dix (10) candidats restants ont été convoqués pour l'entretien; toutefois, l'un d'eux ne s'est pas présenté, bien qu'il ait confirmé avoir reçu l'invitation.

Afin d'assurer une procédure structurée, prédéterminée et standardisée, les membres de l'organe de sélection ont posé des questions similaires à l'ensemble des candidats. L'évaluation a notamment porté sur les activités des candidats dans le domaine des droits de l'homme, sur la base des informations fournies dans les sections III (activités professionnelles pertinentes), V (autres activités) et VIII (autres informations pertinentes) du modèle de curriculum vitae utilisé.

Les réponses fournies lors des entretiens ont également été évaluées, en particulier en ce qui concerne l'expérience professionnelle passée et actuelle, les connaissances des droits de l'homme, le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme, les défis auxquels celle-ci est confrontée, ainsi que l'applicabilité de la Convention européenne des droits de l'homme dans les ordres juridiques nationaux.

Les compétences linguistiques ont été évaluées à la fois sur la base des certificats fournis et lors des entretiens, par des questions et réponses formulées dans les deux langues officielles de la Cour.

À l'issue du processus, l'organe de sélection a recommandé cinq (5) candidats, classés par ordre de préférence à l'issue d'un vote à bulletin secret, au Président de la République de Chypre, pour examen et décision finale.

Le Président de la République a arrêté sa décision finale en désignant trois (3) candidats, conformément à l'ordre de préférence établi par l'organe de sélection.

Les trois (3) candidates retenues remplissaient les critères de l'article 21 de la Convention européenne des droits de l'homme, soit en ce qui concerne l'aptitude à exercer de hautes fonctions judiciaires, soit en tant que juristes présentant une compétence notoire. L'une des candidates a été unanimement reconnue comme juriste possédant une compétence notoire.

Il convient également de souligner que, comme mentionné précédemment, l'organe national de sélection comprenait le président de la Cour constitutionnelle suprême, le procureur général de la République de Chypre et le président de l'Ordre des avocats de Chypre, tous trois également membres du jury de sélection pour les nominations à la Cour constitutionnelle suprême et à la Cour suprême.

L'organe de sélection, y compris les personnalités susmentionnées, est parvenu à la conclusion claire et unanime que, conformément au droit national et aux critères applicables, deux candidates remplissent les conditions requises pour être nommées aux plus hautes fonctions judiciaires à Chypre.

[...]

Annexe 1 – Curriculum vitae d'Elena EFREM

I. État civil

Nom, prénom: EFREM, Elena

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: le 20 février 1969 à Nicosie, Chypre

Nationalité: chypriote

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 1986 Collège/Lycée d'Acropolis (Nicosie) – Certificat de fin d'études avec mention
- 1989 Licence de droit avec mention (LLB with Honours) – Université de East Anglia, Norwich (Royaume-Uni)
- 1990 Avocate (Barrister-at-Law), Gray's Inn (Royaume-Uni)
- 1991 Master en droit (LLM) – King's College, University of London (Royaume-Uni)
- 1992 Admission au barreau de Chypre – Examens du barreau de Chypre (attribué pour la première place)
- 2012 Diplôme de cours – Coopération judiciaire en matière pénale en Europe (5e édition) – Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) (Madrid, Espagne)
- 2014 Diplôme de cours – Le juge dans l'espace judiciaire européen en matière civile et commerciale – Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) (Barcelone, Espagne)
- 2015 Certifié en tant que formateur HELP – Formation de Formateurs HELP, Programme européen sur les droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) (Conseil de l'Europe) (Strasbourg, France)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- Depuis le 1/7/2023 Cour suprême – Juge
- 2022 Tribunal du département de Limassol – Présidente administrative (Tribunal départemental)
- 2021 Tribunal du département de Larnaca et Famagouste – Présidente administrative (Tribunal départemental)
- 2020 Tribunal du département de Nicosie – Présidente (Tribunal départemental)
- 2018 Tribunal du département de Limassol – Présidente (Tribunal départemental)
- 2016 Cour d'assises de Nicosie – Présidente
- 2015 Tribunal du département de Nicosie – Président (Tribunal départemental)
- 2013 Cour d'assises de Nicosie – Juge du département principal
- 2010 Tribunal du département de Limassol – Juge du département principal
- 2009 Tribunal du département de Larnaca – Juge du département
- 2006 Cour d'assises de Nicosie – Juge du département
- 2000 Tribunal du département de Nicosie – Juge du département
- 1997 Tribunal du département de Larnaca – Juge du département

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- 1994 Cabinet d'avocats Chryssafinis et Polyviou – Avocate

- 1992 Cabinet d'avocats Panayiotou et Pelekanos – Avocate
- 1991 Cabinet d'avocats Panayiotou et Pelekanos – Stage

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Sans objet

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits humains

Sans objet

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Service judiciaire, Cour suprême – République de Chypre (de 1997 jusqu'à présent)

b. Mandats électifs

Conseil d'administration des écoles primaires et secondaires (Junior and Senior School) – Membre (2009 – 2011)

Pendant cette période, j'ai été présidente du Comité des écoles secondaires et du Comité du Fonds de prévoyance des enseignants. Cette expérience inestimable m'a permis d'avoir une vue d'ensemble sur la création et le développement d'une école aux normes académiques les plus élevées. Elle a également amélioré mes compétences en direction, en organisation et en communication.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités (domaine, durée, fonctions)

- a. Projet conjoint Union européenne-Conseil de l'Europe «Soutenir la mise en œuvre du projet Barnahus en Irlande», 29 octobre 2024, Formateur à l'atelier pour les juges irlandais sur le fonctionnement du modèle Barnahus
- b. Conseil consultatif des juges européens, 2023 – en cours, Représentant pour Chypre, nommé par la Cour suprême de Chypre
- c. École de formation judiciaire de Chypre, 2018 – en cours, Formateur, animateur et organisateur de séminaires de formation sur la fonction de juge, les nouvelles règles de procédure civile et les enfants en tant que témoins vulnérables
- d. Académie de police de Chypre, 2018 – 2022, Formateur invité sur les déclarations enregistrées sur vidéo et leur présentation au tribunal
- e. Projet basé à Chypre «Renforcer les politiques nationales pour mettre fin à la violence sexuelle contre les enfants», Formation pour les procureurs, les juges et les avocats de la défense sur «Comprendre et gérer les enfants victimes de violence sexuelle», organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 2015 – en cours, Représentant du pouvoir judiciaire chypriote, nommé par la Cour suprême de Chypre (chargé d'aider à organiser une série de séminaires de formation pour divers professionnels dans ce domaine)
- f. Réseau pour mettre fin à la violence sexuelle contre les enfants, organisé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Mai 2014, Panéliste de la table ronde de la réunion du réseau
- g. Ateliers, Participation à un certain nombre d'ateliers judiciaires de la Maison des enfants sur les enfants en tant que témoins vulnérables
- h. Discours publics, Discours et présentations dans les universités et autres institutions académiques sur les enfants dans le système judiciaire
- i. Autres participations, Participation à divers séminaires à Chypre et à l'étranger organisés par le Réseau européen de formation judiciaire

VII. Travaux et publications

Sans objet

VIII. Langues

- a. Grec – langue maternelle
- b. Anglais – niveau avancé (équivalent CECR C2)
- c. Français – utilisateur indépendant (équivalent CECR B1)

Langue	Grec	Anglais	Français
Compréhension écrite	Couramment	Couramment	Bien
Expression écrite	Couramment	Couramment	Bien
Expression orale	Couramment	Couramment	Bien
Acquis	Langue maternelle	Ecole et Université	Cours particulier (En cours)

IX. Autres informations pertinentes

Au cours de mes 27 années de mandat en tant que juge, la défense des droits fondamentaux de l'homme a été primordiale. J'ai présidé diverses affaires dans lesquelles des questions relatives aux droits de l'homme ont émergé, influençant souvent l'issue de l'affaire. Le traitement de ces questions implique une analyse approfondie et complète des instruments et de la jurisprudence internationaux et européens en matière de droits de l'homme. Certaines affaires nécessitent même l'établissement de nouveaux principes juridiques dans la jurisprudence nationale. En tant que juge de la Cour suprême, les considérations relatives aux droits de l'homme, en particulier dans les demandes d'ordonnances de prérogative, restent importantes. Etant donné la nature dynamique des droits de l'homme, les tribunaux doivent continuellement s'adapter aux valeurs évolutives de la société, en veillant à ce que la jurisprudence progresse pour protéger les droits de l'homme dans tous les aspects de la vie pour tous, en particulier les groupes vulnérables. Cet engagement reflète mon dévouement à l'évolution constante de la jurisprudence des droits de l'homme.

X. Dans le cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour le poste de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention de suivre des cours intensifs de la langue concernée avant, et si nécessaire également au début de votre mandat, si vous êtes élue juge à la Cour

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous êtes élue juge à la Cour

Oui, je confirme

Annexe 2 – Curriculum vitae de Natasa MAVRONICOLA

I. État civil

Nom, prénom: MAVRONICOLA, Natasa

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: le 21 septembre 1985 à Nicosie, Chypre

Nationalité: chypriote

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 2014: Doctorat en droit, Université de Cambridge. *Titre de la thèse*: 'Delimiting the Absolute: The Nature and Scope of Article 3 of the European Convention on Human Rights' («Délimiter l'absolu: la nature et la portée de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme»). *Direction*: Professeur David Feldman KC FBA. *Jury*: Pr. Liora Lazarus (Université d'Oxford) et Pr. Mark Elliott (Université de Cambridge).
- 2010: Reçue au barreau de Chypre: mention très honorable (Άριστα), première place aux examens nationaux. *Cours suivis*: Article 146 (droit administratif); contentieux civil; délits civils; droit des sociétés; droit constitutionnel; droit des contrats; tribunaux/avocats/éthique; droit pénal; contentieux pénal; preuves.
- 2009: Cours de pratique juridique Linklaters, College of Law (examen de qualification des avocats), avec mention.
- 2008: BCL (maîtrise en droit), Université d'Oxford, avec mention, lauréat du prix Bruce Reynolds pour la meilleure note du Worcester College au BCL et du prix Worcester College pour la mention au BCL.
- 2007: LLB (Hons), University College de Londres, mention très honorable, liste d'excellence et lauréate de la médaille et du prix Andrews de la faculté de droit pour la meilleure note au diplôme LLB et du prix Agha Abdur-Rashid pour une note globale élevée dans les études de premier cycle.
- 2004: Diplômée de l'école anglaise de Nicosie. *Niveau avancé (A Levels)*: Grec classique, littérature anglaise, français, histoire, mathématiques, grec moderne (tous A). *Niveau auxiliaire avancé (AS Level)*: Économie, A.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Sans objet

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Activités en tant que professeur de droit

Postes d'enseignement et de recherche (permanents et à temps plein)

- Depuis août 2022: Professeur titulaire du droit des droits de l'homme, Faculté de droit de Birmingham, Université de Birmingham. Chargée de cours tels que les Approches décoloniales des concepts juridiques, le droit européen des droits de l'homme, les droits de l'homme et la justice pénale, et le droit international des droits de l'homme. Direction de cinq doctorats jusqu'à leur terme.
- Août 2019 – juillet 2022: Chargée de cours (Reader), Faculté de droit de Birmingham, université de Birmingham.
- Septembre 2016 – août 2019: Maître de conférences (Senior Lecturer), Faculté de droit de Birmingham, Université de Birmingham.
- Juillet 2013 – septembre 2016: Maître de conférences (Lecturer), Faculté de droit de l'Université Queen's de Belfast.

Postes d'enseignement et de recherche (à temps partiel ou en tant qu'invitée)

- Octobre 2016 – 2024: Conférencière invitée, Université d'Oxford.
- Juillet 2023: Conférencière, cours d'été Koufa sur le *droit international et les droits de l'homme*, Fondation Kalliopi Koufa, Thessalonique.
- Octobre – novembre 2021 et 2022: Faculté des études de la diaspora, Université de Chypre.
- Juin 2013 – juin 2015: Professeure invitée en *droit administratif anglais*, Université d'Osnabrück.
- Août 2012 – octobre 2012: Doctorante visiteur à Harvard Law School.
- Octobre 2011 – janvier 2013: Assistante d'enseignement diplômée en *libertés civiles et droits de l'homme* (LLM), Université de Cambridge.
- Octobre 2010 – décembre 2012: College Tutor en *droit constitutionnel et droit administratif*, Université de Cambridge.
- Septembre 2008 – août 2012: Chargée d'enseignement en *droit public et en droits de l'homme*, Faculté de droit de l'UCL.

Activités de la communauté de recherche

- Comité de rédaction, Europe des droits et libertés (2023 – à ce jour); Human Rights Law Review (2021 – à ce jour); Cyprus Human Rights Law Review (2014 – 2015).
- Examinatrice externe pour les cours sur *les droits de l'homme* (premier et deuxième cycles), Université de Galway (depuis 2021) et Université de Nottingham (depuis 2022).
- Membre du réseau britannique pour l'interdiction de la torture et de la Society of Legal Scholars.
- Associée, Oxford Human Rights Hub.

Activités en tant que juriste

- 2010 – 2012: Avocate stagiaire chez Chryssafinis & Polyviou LLC (droit pénal et droit public): pratique du droit pénal et du droit public; avocate stagiaire pour la défense dans une affaire d'homicide involontaire.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Sans objet

d. Autres activités professionnelles

Échange de connaissances – Sélection d'activités

- Conférencière invitée, «Dialogue entre la Cour Européenne des Droits de l'Homme et la Doctrine», Université de Strasbourg, 25 avril 2025.
- Présentation (keynote), «Human Rights and Coercion», conférence de LaW Network, Nantes Université, 6-7 mai 2024.
- Conférencière invitée, «Writing Articles/Books in the Law of the ECHR», Akademie für europäischen Menschenrechtsschutz, Université de Cologne, 26 février 2024.
- Conférencière invitée, «Strip Searches through the Lens of the Prohibition of Inhuman and Degrading Treatment», conférence de la Société européenne de criminologie, 7 septembre 2023.
- Organisatrice et conférencière, «Minimalisme ou Maximalisme? Défis et orientations futures dans l'interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme», webinaire, 8 juin 2022.
- Lancement du livre et discussion, «(Re)Interpreting Article 3 ECHR: Whither the Absolute Right against Ill-Treatment?», Université de Strasbourg, 10 mars 2022.
- Présentation (keynote), «The Future is a Foreign Country: Climate Change and (Real Risk of) Ill-Treatment under Article 3 ECHR», conférence de la Society of Legal Scholars, Human Rights Section, 31 août 2021.
- Conférencière invitée, «Positive Obligations in Crisis», webinaire sur les *droits de l'homme à l'ère du coronavirus*, 7 avril 2020.

- Conférencière invitée, Atelier de la British Academy «The Unpopular (and) Article 3 ECHR, *What has the ECHR Ever Done for the UK*», 27 novembre 2018.
- Conférencière invitée, Académie de Genève «Policing of Assemblies: Use of Force and Accountability: conference with UN stakeholders», 1-2 mai 2017.
- Contributrice invitée sur l'interdiction de la torture à Chypre, *Réunion d'experts européens sur le droit et la pratique de l'interdiction de la torture*, Centre européen pour les droits constitutionnels et humains, 25-27 novembre 2011.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Sans objet

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Sans objet

b. Mandats électifs

Sans objet

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités (domaine, durée, fonctions)

Domaine

Travaux de consultation pour les Nations Unies et le Conseil de l'Europe sur le droit de ne pas être soumis à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et son application dans divers contextes, en particulier:

- en tant que conseillère spéciale du rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Nils Melzer.
- dans le cadre des travaux relatifs à la préparation et au compte rendu d'une table ronde organisée par la Grèce et le Conseil de l'Europe sur le thème «Professional Policing: Roles and Responsibilities of National Actors in relation to the (Ill-)Treatment of Apprehended Persons in Greece», impliquant diverses parties prenantes clés, y compris des procureurs de haut rang, des officiers de police, des représentants du gouvernement, le rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et des fonctionnaires du Conseil de l'Europe.

Durée

- Œuvré en tant que conseillère spéciale du rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de mars 2017 à juillet 2019, et de janvier 2021 à juin 2021.
- Entreprise d'un travail de consultance pour le Conseil de l'Europe de novembre 2017 à janvier 2018 et à nouveau de janvier 2019 à avril 2019 en préparant une table ronde sur la police professionnelle et le (mauvais) traitement des personnes appréhendées en Grèce, en y participant et en rédigeant un compte-rendu.

Fonctions

- Travaux thématiques du rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, Nils Melzer: En tant que conseillère spéciale du rapporteur, mes fonctions consistaient à engager des consultations bilatérales et multilatérales et à aider le rapporteur à rédiger les six rapports thématiques suivants (soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies et au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies):

1. rapport thématique sur le recours à la force hors détention (Doc. des Nations Unies A/72/178);
 2. rapport thématique sur la torture liée aux migrations (Doc. des Nations Unies A/HRC/37/50);
 3. rapport thématique sur les réalisations et les défis de l'interdiction absolue de la torture 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme (Doc. des Nations Unies A/73/207);
 4. rapport thématique sur les liens entre la torture et la corruption (Doc. des Nations Unies A/HRC/40/59);
 5. rapport thématique sur la violence domestique (Doc. des Nations Unies A/74/148);
 6. rapport thématique sur l'obligation de rendre compte des actes de torture et autres mauvais traitements (Doc. des Nations Unies A/76/168).
- Consultation sur les mauvais traitements infligés par les policiers pour le Conseil de l'Europe (2017-2019): Dans le cadre d'un contrat avec le Conseil de l'Europe, préparation d'une note de réflexion et d'un rapport de suivi sur le (mauvais) traitement des personnes appréhendées en Grèce et sur les moyens d'éradiquer les schémas de torture et de mauvais traitements et participation à une table ronde des parties prenantes sur ces questions à Athènes en janvier 2019.

VII. Travaux et publications

[Publications totales: 2 livres, 24 articles et chapitres de livres, 10 articles de blog, 15 rapports.]

Livres

- Torture, Inhumanity and Degradation under Article 3 of the ECHR: Absolute Rights and Absolute Wrongs (Hart Publishing 2021).
- (avec Laurens Lavrysen) Coercive Human Rights: Positive Duties to Mobilise the Criminal Law under the ECHR (Hart Publishing 2020).

Articles/chapitres de livres

- 'The Case Against Human Rights Penalty' (2024) 44(3) *Oxford Journal of Legal Studies* 535-562.
- 'Human Rights and the Righting of "Historical" Wrongs' (2023) 74(1) *Northern Ireland Legal Quarterly* 192–208.
- (avec Elaine Webster) 'Strip Searches Through the Lens of the Prohibition of Inhuman and Degrading Treatment in European Human Rights Law' dans Tom Daems (ed), *Body Searches and Imprisonment* (Palgrave Macmillan 2023).
- 'The Future is a Foreign Country: State (In)Action on Climate Change and the Right against Torture and Ill-Treatment' (2022) 6(2) *Europe des droits et libertés* 211-237.
- '*Bouyid v Belgium*: The "Minimum Level of Severity" and Human Dignity's Role in Article 3 ECHR' (2020) 1(1) *The European Convention on Human Rights Law Review* 105-124.
- 'Taking Life and Liberty Seriously: Reconsidering Criminal Liability under Article 2 of the ECHR' (2017) 80(6) *Modern Law Review* 1026–1051.
- 'Is the Prohibition against Torture and Cruel, Inhuman and Degrading Treatment Absolute in International Human Rights Law? A Reply to Steven Greer' (2017) 17(3) *Human Rights Law Review* 479-498.
- (avec Kanstantsin Dzehtsiarou) 'Relationship between Constitutional/Supreme Courts and the ECtHR' dans *Max Planck Encyclopedia of Comparative Constitutional Law* (OUP 2017).
- 'Crime, Punishment and Article 3 ECHR: Puzzles and Prospects of Applying an Absolute Right in a Penal Context' (2015) 15(4) *Human Rights Law Review* 721-743.
- (avec Francesco Messineo) 'Relatively Absolute? The Undermining of Article 3 ECHR in *Ahmad v UK*' (2013) 76(3) *Modern Law Review* 589-603.
- '*Hirsi Jamaa v Italy*: Human Rights and Expulsion on the High Seas' (2012) 1(2) *Cyprus Human Rights Law Review* 198-212.
- 'What is an "absolute right"? Deciphering Absoluteness in the Context of Article 3 of the European Convention on Human Rights' (2012) 12(4) *Human Rights Law Review* 723-758.

VIII. Langues

Langue	Lu	Écrit	Parlé	Quel a été le mode d'acquisition?
Grec	Courant (bilingue)	Courant (bilingue)	Courant (bilingue)	Langue maternelle
Anglais	Courant (bilingue)	Courant (bilingue)	Courant (bilingue)	Niveau d'études et expérience professionnelle (enseignement et recherche)
Français	Avancé	Intermédiaire	Intermédiaire	Niveau d'études (A Level) et utilisation
Espagnol	Débutant	Débutant	Débutant	Niveau d'études
Allemand	Débutant	Débutant	Débutant	Niveau d'études
Italien	Débutant	Débutant	Débutant	Niveau d'études

IX. Autres informations pertinentes**a. Prix de recherche:**

- Prix pour le droit «Constantinos Emilianides» 2022, décerné par la Cyprus Review pour la monographie *Torture, Inhumanity and Degradation under Article 3 ECHR: Absolute Rights and Absolute Wrongs*.
- Prix Society of Legal Scholars Peter Birks Book Prize for Outstanding Legal Scholarship pour la monographie *Torture, Inhumanity and Degradation under Article 3 ECHR: Absolute Rights and Absolute Wrongs*.
- Prix de l'Université de Birmingham 2019 pour un impact international exceptionnel, pour avoir apporté des éclaircissements sur la politique des Nations unies sur l'interdiction de la torture.

b. Portée de la recherche:

- Mes travaux universitaires ont été cités dans 462 ouvrages académiques et dans des opinions séparées émises par des juges de la Cour européenne des droits de l'homme dans les affaires *Svinarenko et Slyadnev c. Russie* [GC] (n° 32541/08 et 43441/08, 17 juillet 2014), *Savran c. Danemark* [GC] (n° 57467/15, 7 décembre 2021), *YP c. Russie* (n° 43399/13, 20 septembre 2022), et *Semenya c. Suisse* (n° 10934/21, 11 juillet 2023).

X. Dans le cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour le poste de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention de suivre des cours intensifs de la langue concernée avant, et si nécessaire également au début de votre mandat, si vous êtes élue juge à la Cour

Oui, je confirme

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous êtes élue juge à la Cour

Oui, je confirme

Annexe 3 – Curriculum vitae de Margarita PAPANTONIOU

I. État civil

Nom, prénom: PAPANTONIOU, Margarita

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: le 23 mai 1984 à Nicosie, Chypre

Nationalité: chypriote

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- Octobre 2014 – Décembre 2023 Doctorat en Études Professionnelles (Droit) Université de Middlesex, Londres, Royaume-Uni. Sujet de la thèse doctorale: «*La cyberfraude: enquête sur les questions de droit substantiel, procédural et probatoire à Chypre*»
- Décembre 2013 – Programme de Formation en Médiation (40 heures)
- Septembre 2009 – Certificat Européen sur la Cybercriminalité et les Preuves Électroniques – Niveau de Base pour les juges, avocats et procureurs.
- Septembre 2006 – Juillet 2007 Master 2 «Droit de l'Union Européenne, Spécialisation: Droits de l'Homme» Université de Strasbourg, France
- Septembre 2005 – Juin 2006 Cours professionnel du Barreau BPP Law School, Londres, Royaume-Uni
- Septembre 2002 – Juin 2005 LL.B (Hons) Université de Bristol, Royaume-Uni

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Depuis juin 2019, j'ai été nommée juge à la Cour administrative de protection internationale (IPAC) de Chypre, et, depuis septembre 2022, j'ai l'honneur de servir en tant que présidente administrative du Tribunal, supervisant ses fonctions judiciaires et administratives. Mon parcours au sein du Tribunal, depuis sa création – en tant que l'un des trois premiers juges nommés – a été marqué par des défis majeurs. Piloter l'organisation d'un tribunal nouvellement fondé, naviguer à travers une jurisprudence nationale limitée en matière de protection internationale et faire face à l'augmentation rapide des demandes d'asile à Chypre ont été parmi les défis les plus pressants.

Ce rôle pionnier a présenté des défis majeurs, notamment la rédaction de décisions novatrices, l'établissement de la compétence de la Cour et l'interprétation des instruments et des règles de droit pertinents du régime d'asile européen commun (RAEC), sans orientation préalable des juridictions supérieures. À cet égard, la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) et de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a fourni des éclairages précieux pour l'interprétation des normes applicables.

Au cours de cette période, j'ai traité plus de 4 300 affaires, dont plus de 3 600 ont été clôturées (2 049 annulations, 1 660 décisions rendues), principalement dans les domaines de la protection internationale et du droit de l'immigration. Plusieurs de ces décisions ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la jurisprudence nationale et l'établissement de précédents juridiques clés. Pour faire face à ce volume d'affaires, j'ai appliqué des procédures accélérées pour les demandes manifestement infondées et collaboré avec des experts en recherche afin de collecter et d'évaluer des informations sur les pays d'origine en lien avec les allégations des requérants. J'ai rendu des décisions sur des affaires sensibles et complexes, en particulier dans les cas impliquant des demandeurs vulnérables et des mineurs, tout en traitant des questions juridiques inédites concernant l'interprétation des directives européennes et sur la compétence de la Cour.

Dans le cadre d'une évolution juridique majeure, j'ai adressé la première demande de décision préjudicielle à la CJUE afin d'obtenir des clarifications sur des points cruciaux du droit de l'Union (C-454/23). J'ai également été le premier juge à accorder le statut de réfugié à un demandeur palestinien résidant dans la bande de

Gaza, à la suite d'une analyse juridique approfondie au regard des clauses d'exclusion de la Convention de Genève. De plus, j'ai octroyé le statut de réfugié à des demandeurs provenant de pays non sûrs, sur la base des motifs prévus par la législation nationale.

J'ai adopté une approche judiciaire proactive en menant des entretiens en personne avec les demandeurs au sein de la salle d'audience afin d'évaluer leur crédibilité et de procéder à une évaluation ex-nunc de leur demande de protection internationale. Mes fonctions judiciaires incluent également l'évaluation des nouvelles preuves soumises par les requérants, la décision sur leur admissibilité et l'analyse de leur valeur probante selon les règles de droit de la preuve.

Tout au long des procédures judiciaires, je veille rigoureusement à la protection des droits fondamentaux des requérants, en garantissant un environnement sécurisé où l'accès à la justice est préservé et où les droits procéduraux sont scrupuleusement respectés. Mes responsabilités juridictionnelles couvrent tous les aspects de la protection internationale, notamment l'examen des recours contre les décisions rendues par le Service d'asile ou d'autres autorités administratives, le contrôle des recours contre les ordonnances de détention, ainsi que l'évaluation des demandes d'aide juridictionnelle.

En plus de mes fonctions judiciaires, je participe activement à des formations continues et à des conférences juridiques afin de rester informée des évolutions jurisprudentielles et des meilleures pratiques en matière de protection internationale et de droits de l'homme.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

De 2008 à 2019, j'ai exercé la profession d'avocat à Chypre, où mes responsabilités comprenaient le conseil aux clients sur des questions de droit civil et pénal, ainsi que leur représentation devant les tribunaux. J'ai rédigé des actes de procédure et d'autres documents juridiques, tout en fournissant des avis juridiques sur des questions de droit administratif et de droit des sociétés à Chypre. Durant cette période, j'étais membre du Barreau de Chypre. Parallèlement, j'ai exercé en tant que consultante juridique à temps partiel pour Tipik (www.tipik.eu), avec une spécialisation sur les questions liées à l'Union européenne. Dans ce cadre, j'ai réalisé des évaluations de conformité de la législation nationale transposant des directives européennes pour le compte de différentes directions générales de la Commission européenne. Notamment, j'ai évalué la transposition de la directive 2010/64/UE (droit à l'interprétation et à la traduction dans les procédures pénales), de la directive 2009/52/CE (sanctions à l'encontre des employeurs d'étrangers en séjour irrégulier) et de la directive 2013/36/UE (CRD IV) pour Chypre.

Entre 2012 et 2019, j'ai occupé le poste de collaboratrice scientifique et enseignante à l'Université européenne de Chypre, où j'étais chargée d'élaborer les programmes de cours et d'enseigner aux étudiants de l'École de droit des matières telles que le droit pénal, le droit de la preuve, la procédure pénale, la délinquance juvénile et le droit des établissements pénitentiaires. J'ai également assuré des cours sur les infractions économiques aux étudiants en droit de deuxième cycle. Par ailleurs, j'ai exercé en tant que conseillère juridique externe auprès de la Commission des valeurs mobilières de Chypre (2018–2019), en fournissant des avis sur des questions de droit administratif et en supervisant la rédaction des procès-verbaux des réunions.

Depuis 2019, dans le cadre de mes fonctions judiciaires, j'interviens également en tant que formatrice et conférencière sur divers sujets juridiques. En février 2023, j'ai présenté un exposé sur le droit de la protection internationale lors d'une conférence organisée par le Barreau de Chypre. En mars 2023, j'ai participé en tant qu'experte judiciaire à un atelier de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) au Caire, en Égypte. En novembre 2023, j'ai également donné une conférence aux étudiants en droit de l'Université européenne de Chypre, intitulée «*Méthodologie du droit: la perspective d'un juge*».

Par ailleurs, j'ai contribué en tant que formatrice au projet CHILDfront, cofinancé par l'Union européenne, dans le cadre duquel j'ai élaboré des supports sur les procédures adaptées aux enfants dans la justice administrative, pour les affaires impliquant des mineurs ou concernant leurs intérêts. Ces supports comprenaient des textes, des ressources juridiques et des présentations, qui ont été mis en ligne sur une plateforme spécialisée et dispensés aux juges lors de sessions de formation à distance et en présentiel en Grèce.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

J'occupe actuellement le poste de présidente administrative de la Cour administrative de protection internationale (IPAC), combinant ainsi mes fonctions judiciaires avec des responsabilités administratives et la gestion globale de la Cour. Dans ce cadre, j'ai également la responsabilité d'entretenir des relations avec des représentants de la Commission européenne, de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

J'ai été désignée point de contact national (PCN) de Chypre auprès de l'EUAA par la Cour suprême de Chypre. Cette fonction implique de participer au partage d'informations, aux consultations et aux échanges de connaissances, ainsi qu'à assister aux réunions annuelles de la section «Cours et tribunaux» de l'EUAA.

Dans mes doubles fonctions de présidente administrative et de PCN, j'ai activement contribué à l'organisation de conférences judiciaires à Chypre, en collaboration avec l'EUAA et l'Association des juges administratifs européens (AEAJ). J'ai facilité la participation de nombreux juges issus de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ainsi que de divers États membres.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

J'ai poursuivi mes études de master en droits de l'homme à l'Université de Strasbourg en France. Durant cette période, j'ai eu le privilège d'effectuer un stage de trois mois auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), où j'ai pu me familiariser avec l'environnement de la Cour, ses procédures, et assister à plusieurs audiences de grande importance. Tout au long de ma carrière professionnelle, les droits de l'homme ont occupé une place centrale dans les affaires que j'ai traitées, influençant tant le fond des dossiers que les aspects procéduraux des audiences.

Par ailleurs, j'ai eu l'opportunité de présenter et d'analyser des questions relatives aux droits de l'homme en enseignant divers cours de premier cycle à l'European University Cyprus, en particulier dans les domaines du droit pénal et du droit de la preuve. En outre, en tant que juge auprès du Tribunal administratif de protection internationale (IPAC), je veille à ce que les droits fondamentaux des requérants soient respectés à toutes les étapes de la procédure, des audiences judiciaires à l'évaluation des demandes de protection internationale. Dans les cas où ces demandes sont rejetées, je m'assure scrupuleusement du respect du principe de non-refoulement, garantissant ainsi que les individus ne soient pas renvoyés vers leur pays d'origine en violation de leurs droits fondamentaux.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Sans objet

b. Mandats électifs

Sans objet

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités (domaine, durée, fonctions)

Sans objet

VII. Travaux et publications

- Chapitre: «Economic Fraud Crimes on the Internet: Development of New 'Weapons' and Strategies to Annihilate the Danger» dans EU Internet Law (Synodinou T et al. (éds)), Springer Nature, 2017 (sous presse).
- Chapitre: «Poursuite des délinquants mineurs à Chypre: lacunes législatives, pratiques et défis» dans Droit et criminologie: essais en l'honneur du professeur James Farsedakis, Nomiki Vivliothiki, 2017 (en grec).

- Article de revue: «Criminalisation de l'immigration et détention des ressortissants de pays tiers: Légalisation par la directive 2008/115/CE?» Entha EUC Publications, <http://entha.euc.ac.cy/index.php/entha/article/view/20>, (en grec), 2015.
- Chapitre: «Protection de la religion et liberté d'expression en droit pénal», dans Liberté d'expression des journalistes et caricaturistes (T. Synodinou/ Ph. Jougleux/I. Aktipis (éds)), Sakkoulas, 2016 (en grec).

Conférences et présentations:

- Asile aux frontières de l'Europe: Réalités et défis juridiques, organisé par l'Université de Lund, Suède, 11-12 mai 2017. Titre de la présentation: «La formation du droit d'asile à Chypre».
- Programme Erasmus de mobilité enseignante – Présentations aux niveaux licence et master à l'Université de Lund en Suède (2015) et à l'Université Nationale et Kapodistrienne d'Athènes (2017).
- Université Européenne de Chypre, 2 mai 2017, Législation, politiques et pratiques pour la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants. Titre de la présentation: «Aspects juridiques dans les affaires de violence sexuelle contre les enfants: développements récents».
- Conférence sur le droit pénal et la procédure pénale, organisée par l'Université Européenne de Chypre, 25 mars 2017. Titre de la présentation: «Les pouvoirs des enquêteurs en matière de perquisition et d'arrestation et les droits des personnes arrêtées en vertu du droit chypriote».
- Chercheuse associée sur la criminalité pharmaceutique à Chypre – Université d'Osnabrück, Allemagne (2016).
- Conférence organisée par l'Université de Chypre et l'Université Européenne de Chypre – «Liberté d'expression après les attentats contre le journal Charlie Hebdo». Titre de la présentation: «Protection de la religion et liberté d'expression en droit pénal».
- Participation à la Conférence annuelle sur la psychologie et le droit (2012). Sujet présenté: «Ethnicité de l'accusé et sévérité des peines dans les tribunaux de district à Chypre» (Dr Andreas Kapardis, Dr Nicola Padfield, Margarita Papantoniou).
- Participation à la Conférence annuelle de la Société Européenne de Criminologie (septembre 2012). Sujet présenté: «Mesurer les décisions judiciaires en matière de peine – Étude de cas à Chypre» (Dr Andreas Kapardis, Dr Nicola Padfield, Margarita Papantoniou).

VIII. Langues

Langue	Lecture			Écrit			Expression		
	très bonne	bon	passable	très bon	bon	passable	très bon	bon	passable
a. Langue maternelle:									
grec (Veuillez préciser)	OUI			OUI			OUI		
b. Langues officielles:									
– Anglais	OUI			OUI			OUI		
– Français	OUI			OUI			OUI		

IX. Autres informations pertinentes

Sans objet

X. Dans le cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour le poste de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention de suivre des cours intensifs de la langue concernée avant, et si nécessaire également au début de votre mandat, si vous êtes élue juge à la Cour

Dans l'hypothèse où mon niveau de compétence linguistique ne satisferait pas aux exigences du poste de juge dans une langue officielle, je confirme mon intention de suivre des cours intensifs avant et, si nécessaire, au début de mon mandat.

Cependant, je considère que je réponds aux exigences de compétence linguistique pour le poste, tant en anglais qu'en français, mais je confirme mon engagement à suivre des cours intensifs avant ma prise de fonction, si je suis élue juge à la Cour.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous êtes élue juge à la Cour

Je confirme que je prendrai ma résidence permanente à Strasbourg si je suis élue juge à la Cour.